

219C2478
FR0000052870-FS1056

28 novembre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

XPO LOGISTICS EUROPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 novembre 2019, la société par actions simplifiée XPO Logistics, Inc. (Five American Lane, Greenwich, Connecticut 06831, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 25 novembre 2019, les seuils de 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société XPO LOGISTICS EUROPE (anciennement dénommée NORBERT DENTRESSANGLE) et détenir directement et indirectement 9 425 504 actions XPO LOGISTICS EUROPE représentant 12 463 786 droits de vote, soit 95,82% du capital et 96,43% des droits de vote de cette société¹ ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
XPO Logistics, Inc.	100	ns	200	ns
XPO Logistics France	8 482 829	86,24	11 565 458	89,48
XPO Logistics UK Limited	898 128	9,13	898 128	6,95
Actions autodétenues par XPO LOGISTICS EUROPE	44 447	0,45	0	0
Total XPO Logistics, Inc.	9 425 504	95,82	12 463 786	96,43

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition hors marché d'actions XPO LOGISTICS EUROPE².

¹ Sur la base d'un capital composé de 9 836 241 actions représentant 12 925 172 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment communiqué diffusé le 25 novembre 2019 par la société XPO LOGISTICS EUROPE.